

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

E

dito

Chères et chers collègues,

À l'occasion de cette année d'élections professionnelles, **nous avons fait le choix d'une campagne digne, respectueuse et tournée vers les enjeux de fond.** D'autres ont fait un autre choix.

Face aux provocations et aux attaques personnelles, **la FSU Territoriale ne déviara pas de sa ligne : défendre les agents avec sérieux, constance et responsabilité.**

Notre force, ce sont des actions concrètes, construites avec vous et à partir de vos réalités de terrain, malgré les contraintes du plan de retour à l'équilibre.

Ces derniers mois, nous avons obtenu des avancées réelles :

- la promotion d'une inspection générale des services pour prévenir les risques,
- la perspective d'un règlement intérieur dans les collèges,
- le travail engagé sur un protocole d'enquêtes internes pour les assistants familiaux, un pôle technique départemental,
- et la reconnaissance de la parole des collègues des infrastructures.

Dans le social et le médico-social, comme dans la culture, la jeunesse, au central, à Biblio Gironde ou les archives départementales, vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter pour porter vos alertes. Nous les relayons sans détour, parce que vos conditions de travail ne peuvent plus être ignorées.

Nous défendons aussi l'encadrement intermédiaire, aujourd'hui sous pression permanente. Il doit être reconnu et revalorisé.

Sur le télétravail, nous avons été les premiers à nous engager. Dans le même état d'esprit, nous portons l'ambition d'un véritable dispositif de mobilité interne, fondé sur une politique RH claire et structurée, et non sur de simples entretiens sans perspective. Nous continuerons à

défendre ces avancées face à ceux qui voudraient revenir en arrière, au mépris des conditions de vie des agent(e)s.

Nous le disons clairement : les polémiques stériles affaiblissent la représentation du personnel. Elles ne servent ni les agents, ni le service public. Et même si la justice n'est pas toujours au rendez-vous, nous continuons de croire en ses principes et en sa capacité à reconnaître les dénonciations calomnieuses comme les injures publiques.

Malgré les attaques, notre progression est réelle. Chaque semaine, de nouveaux collègues nous rejoignent. C'est la preuve que notre engagement est reconnu.

Nous ne sommes pas naïfs. Mais nous sommes déterminés.

Et nous le rappelons : l'employeur a la responsabilité de garantir un cadre respectueux lorsque le dialogue se dégrade.

Ce numéro met une nouvelle fois à l'honneur l'engagement de l'un des nôtres. Il est toujours utile de se replonger dans les premiers numéros pour mesurer le chemin parcouru : numéro après numéro, ce sont des femmes et des hommes, cadres et non-cadres, qui font vivre et grandir notre organisation.

C'est aussi l'occasion de rappeler les raisons et les combats qui ont présidé à la création de la FSU Territoriale en Gironde.

La FSU Territoriale continuera d'agir, sans détour et sans renoncer.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Votre secrétaire

Yannick Segura

Contenu de ce numéro :

Esprit critique et mécénat

Journée nationale de formation—travail social

Formation sur les retraites

Toutes pour une

Il y a 8 ans, naissance de la FSU territoriale 33

Premier bureau délibératif

Assistant familial: un pilier fragilisé

Une histoire de vie

La DGAS en devenir

Le COS

ESPRIT CRITIQUE ET MECENAT : le regard de la FSU territoriale 33.

Depuis plusieurs années notre collectivité départementale affiche sa volonté assumée de partenariat avec des entreprises mécènes

Sous l'habillage de fondations dites philanthropiques, **nombre d'entre elles sont pourtant synonymes de scandales délictueux réguliers (fraude, « subtilisation » fiscale, travail forcé, écocide...).**

Notre assemblée se rend-t-elle compte que les faits d'armes de ses partenaires* BPCE-Natixis (1), Procter and Gamble (2), IKEA (3), Cdiscount (4), Vinci (5), AG2R (6), Crédit-Mutuel Arkéa (7), MACIF Aéma (8) relèvent davantage du sabotage de l'intérêt général et du service public, que du « bien commun » comme elle semble le croire ?

L'inquiétude ne s'arrête pas là. **Au-delà de ce mécénat financier ou matériel, c'est à un autre volet que s'ouvre désormais notre collectivité : le mécénat de compétences.**

Là encore, l'esprit critique s'exerce-t-il à la mesure véritable de la pression privée sur le service public ?

Initié par la loi 2022-217, ce mécénat bafoue par exemple

le principe du remboursement de la mise à disposition de fonctionnaires, tel qu'inscrit dans le droit commun. Désormais un agent public peut travailler gratuitement au sein d'un organisme dit d'intérêt général ou d'utilité publique (les fondations Dassault ou Rothschild pourraient donc en bénéficier, pour ne citer qu'elles).

Outre les principes de continuité, d'égalité et d'adaptabilité du service public, **ces propositions de mécénats questionnent largement la**

privatisation des politiques publiques et de la fonction publique.

*Mécènes du CD33 :

<https://www.gironde.fr/sites/default/files/2025-10/philanthropie-girondine-2025.pdf>

(1) <https://www.quechoisir.org/actualite-banque-natixis-se-fiche-vraiment-de-ses-clients-n170472/>

(2) https://www.franceinfo.fr/monde/le-cartel-de-la-lessive-condamne-a-361-millions-d-euros-d-amende_36461.html

(3) <https://disclose.ngo/fr/article/au-bresil-le-principal-fournisseur-dikea-accuse-datteintes-a-lenvironnement>

(4) <https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux/l-entreprise-cdiscount-condamnee-a-600-000-euros-d-amende-pour-defaut-d-information-sur-sa-formule-d-abonnement-3152015.html>

(5) <https://www.asso-sherpa.org/affaire-vinci-au-qatar-victoire-et-etape-decisive-pour-les-anciens-travailleurs>

(6) <https://www.usine-digitale.fr/article/ag2r-la-mondiale-condamnee-a-une-amende-de-1-75-million-d-euros-pour-violation-du-rgpd.N1127934>

(7) <https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/finistere/brest/une-amende-de-690-000-euros-a-l-encontre-du-credit-mutuel-arkea-3092626.html>

(8) https://www.liberation.fr/societe/police-justice/trahison-fausse-association-et-procedures-dilatoires-le-grand-complot-des-pontes-de-lassurance-20240131_YNOZCCA3D5GBZF5AL2MEIRT5TE/



Journée nationale de formation – Travail social

9 juin 2026

Bourse du Travail de Paris

« L'éthique dans la tempête »

Le travail social traverse aujourd'hui une période de fortes turbulences

Le travail social traverse aujourd'hui une période de fortes turbulences : travail en mode dégradé, primauté des logiques financières, bureaucratisation croissante, judiciarisation à l'extrême, dérive vers un travail à l'acte, injonctions contradictoires, perte de sens...

Dans ce contexte préoccupant, comment préserver les fondements éthiques de nos pratiques professionnelles ?

Venez en débattre lors de cette journée de formation organisée par la FSU Territoriale, en présence de :

- Nicolas Antenat, philosophe
- Dominique Depenne, sociologue
- Christophe Daadouch, juriste

Une journée pour réfléchir collectivement, partager les expériences de terrain et envisager des perspectives pour redonner du sens à nos métiers.

Formation sur les retraites pour les futurs retraités et agents concernés

Pour la première fois, l'FSU Territoriale organise une formation ouverte à l'ensemble des collègues du département sur la thématique des retraites.

Cette session sera animée par Daniel Clérembaux, cofondateur de la FSU Territoriale et formateur national reconnu.

- ⇒ **La rencontre aura lieu le 22 mai à l'Amphithéâtre Robert Badinter**, déjà réservé afin d'accueillir les participants dans les meilleures conditions.
- ⇒ **Il sera également possible d'y participer en visioconférence**. Les modalités de connexion seront communiquées ultérieurement sur notre site Mascaret.

Nous vous invitons vivement à participer à cette formation, compte tenu de la qualité de l'intervenant et de l'importance du sujet pour les futurs retraités ainsi que pour toutes celles et ceux qui s'intéressent à cette thématique essentielle.

Ne manquez pas cet événement !



Toutes pour une : un projet collectif ancré dans le réel

Qu'elles se prénomment Anne, Mimie, Isabellou, Isabelle, Laurence, Frédérique, Cécile, Sandrine, Virginie, Séverine, Marine, Muriel, Karine, Florence, Nathalie, Corinne ou Mélissa, elles font vivre au quotidien notre Conseil syndical. Nombre d'entre elles sont également engagées au sein du bureau.

À l'échelle nationale, Béatrice assure le co-secrétariat de la FSU Territoriale, tandis que Caroline porte le secrétariat national de la fédération. Localement. D'autres responsabilités clés sont également assumées par des femmes, avec notamment des sections syndicales comme celles des villes d'Artigues et de Mérignac sous leur pilotage.

Ces réalités ne relèvent ni d'un affichage ni d'une posture. Elles traduisent un engagement concret : la FSU Territoriale est pleinement investie dans une représentation équilibrée et dans un partage réel des responsabilités.

Demain, la mise en place d'un secrétariat général composé à parité viendra encore renforcer cette dynamique.

Mais au-delà des responsabilités exercées, ce sont surtout les combats que nous menons qui donnent tout son sens à cet engagement.

Au niveau national, nous portons :

- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- La lutte contre toutes les formes de violences sexistes, psychologiques et physiques
- La défense de la laïcité et de l'école publique.

Au niveau local, nos actions s'inscrivent dans le concret du quotidien des agentes :

- La mise en place d'un règlement intérieur pour garantir un cadre de travail clair et protecteur, notamment pour les collègues des collèges, majoritairement des femmes
- La défense et la protection des assistants familiaux, là encore très majoritairement des femmes
- Notre opposition en CST à la translation d'une partie du RIFSEEP en CTI, une mesure qui a pénalisé des filières médico-sociales et sociales fortement féminisées
- L'obtention du versement de la prime expertise pour les collègues de la DGAS, en grande majorité des femmes
- La mise en place d'une inspection générale des

services, incluant les enquêtes administratives, car trop de situations signalées concernent des femmes victimes

- La revalorisation de l'encadrement intermédiaire, composé majoritairement de femmes
- Le renforcement et le maintien du télétravail, qui permet à de nombreuses agentes de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle

Notre organisation elle-même reflète cette réalité : une grande majorité de nos adhérents sont des femmes. Et pour garantir un fonctionnement respectueux, la FSU Territoriale de la Gironde s'est dotée d'une charte interne exigeante.

Alors oui, le 8 mars reste une journée de lutte et de visibilité. Mais notre engagement ne se limite pas à une date. Il s'inscrit dans la durée.

Notre projet collectif, porté par de nombreuses femmes, est avant tout nourri par le vécu, les réalités de terrain et des actions concrètes. Loin des caricatures, il affirme une évidence : agir pour les femmes, c'est agir pour toutes et tous.

S'il est essentiel de combattre l'extrême droite, il ne faut pas non plus ignorer l'obscurantisme porté par certains intégrismes religieux. Les discriminations institutionnalisées à l'égard des femmes, observables notamment en Iran sous le régime des mollahs ou en Afghanistan sous celui des talibans, en sont des exemples marquants. Dans ces contextes, des restrictions sévères aux droits fondamentaux des femmes — éducation, travail, liberté de mouvement — sont régulièrement dénoncées.

Le féminisme apparaît ainsi comme un combat toujours actuel et nécessaire. Toutefois, pour rester pertinent et efficace, il doit éviter les simplifications et les caricatures, et conserver une approche lucide, universelle et exigeante.

Il y a déjà huit ans naissait le syndicat départemental de la FSU Territoriale.

Francis et Patrice Deligny, Daniel Martin, Myriam Bonnin, Frédéric Gal, Mohamed Stibi, Juan Da Silva et Yannick Segura, alors démissionnaires du syndicat SUD, faisaient le choix en mai 2018 de créer la FSU Territoriale.

Leur ambition était claire : construire les conditions d'une véritable représentation du personnel, ouverte, accessible, proche des collègues, en rupture avec certains dogmes, mais toujours fidèle à des principes forts et assumés.

Très vite, cette belle aventure humaine s'est élargie avec l'arrivée de Dolorès Lacroix, alors non syndiquée, Véronique Garreau, Gilles Lefebvre, Jean Claude Pruvost... ainsi que de François Tignol, Éliane Manquat, Corinne Lami, Isabelle Mathieu et Laurence Bottechia, issus de la CFDT.

Puis nous avons été rejoints par d'anciens militants de la CGT, dont André Alarcon et Roberto Francisco, ainsi que par des militants FAFPT reconnus tels que Manuel Haneuse, Christophe Ducos, Frédérique Taiclet, Pascal Mouchet et Stéphane L'Éveillée.

Une grande partie de celles et ceux qui nous ont rejoint n'étaient pas syndiqués auparavant, preuve d'une dynamique d'ouverture et de renouvellement.

Dès fin 2018, la FSU Territoriale était en capacité de présenter des listes dans l'ensemble des instances représentatives du personnel lors des élections professionnelles. Pour sa première participation, elle se hissait à la première place en CAP C et à la quatrième en CST, sur six organisations syndicales.

En 2022, cette dynamique s'est confirmée : la FSU s'est solidement installée comme première organisation en CAP C et a progressé en CST, devenant la troisième organisation syndicale, à seulement une centaine de voix de la CFDT et de la FAFPT.

En quelques années, nous sommes passés d'un conseil syndical d'une vingtaine de membres à une cinquantaine, et d'un bureau de huit à dix-huit

membres aujourd'hui.

Notre prochain congrès départemental ouvrira une nouvelle étape de notre développement, avec notamment la proposition de création de deux postes de co-secrétaires. Une évolution pensée pour renforcer à la fois notre ancrage local et notre capacité à rayonner dans l'ensemble des collectivités.

Car si la FSU Territoriale est aujourd'hui solidement implantée au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, au Conseil départemental de la Gironde et à la ville de Mérignac, beaucoup reste à construire dans d'autres grandes collectivités du territoire

Notre ambition reste la même : fédérer, rassembler et faire vivre toutes les filières et toutes les catégories, en tissant des liens toujours plus forts entre les territoires. **Construire un syndicalisme ouvert, riche de ses différences,** éloigné des dogmes, mais profondément ancré dans les réalités professionnelles et humaines.

Les élections professionnelles de 2026 seront une nouvelle étape importante. (Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026). Elles viendront confirmer, nous l'espérons, un choix constant : celui du respect, du dialogue et de l'humain avant toute autre considération.

Cet anniversaire rappelle surtout une chose essentielle : nous vivons une aventure collective et humaine qui continue de grandir, de se renforcer et de rayonner dans toujours plus de services...

Alors pourquoi pas vous ?



Avec la FSU,
pour le Service Public !



Premier bureau délibératif national pour notre Secrétaire Départemental

Le BDN s'est réuni dans les locaux du CIG de Pantin (93). Dans un contexte politique et social de début d'année jugé inquiétant, de nombreux sujets de préoccupation touchent la territoriale. Notre secrétaire départemental, s'est fait l'écho de ces enjeux, notamment concernant la situation de l'institution départementale.

Instant T – Premier regard sur le fonctionnement de cette instance nationale.

Yannick SEGURA :

« D'abord, je souligne le respect des différences de parcours et d'expression. Ensuite, j'observe une volonté de réécriture collective afin d'aller vers un consensus le plus partagé possible. »

Instant T – La crise budgétaire et l'austérité dans les collectivités

YS:

« La Gironde n'est malheureusement pas la seule collectivité confrontée à ces difficultés. Cependant, le fait d'être passée d'un département plutôt riche à la situation actuelle rend la situation sans doute plus marquante que dans d'autres territoires. »

Instant T – La défiance envers la représentation politique et les corps constitués

YS :

« Les partis issus de la République ont du mal à convaincre. L'individualisme et le communautarisme, qui appauvrissent le débat social, ont fait le reste. Il nous appartient, dans nos administrations respectives, de reconstruire le lien social afin de surmonter nos différences et d'enrichir notre modèle de vie sociale. C'est ce que nous tentons de faire au sein même du département de la Gironde. »

Instant T – L'intégration dans cette instance nationale permet-elle de nouvelles rencontres ?

YS :

« Je connaissais déjà nos deux co-secrétaires nationaux. Avec mon amie Myriam Bonnin, nous côtoyons régulièrement de nombreux syndicats locaux via la coordination Nouvelle-Aquitaine de la FSU Territoriale, que j'anime en tant que co-secrétaire avec Pascal Filleul (87). Avec Myriam, mais aussi François Tignol, André Alarcon et Isabelle Mathieu, nous avons déjà tissé des liens avec de nombreux syndicats locaux grâce à notre participation régulière au conseil délibératif national et aux congrès nationaux. »

Instant T – Un dernier mot

YS :

« La participation à cette instance est, sur le plan personnel, l'aboutissement d'un engagement syndical qui remonte à 1990. Je suis très heureux d'appartenir à une organisation syndicale qui rejette le sectarisme et s'inscrit dans une démarche de confrontation constructive.

Ce fonctionnement démocratique et participatif pourrait, à bien des égards, servir de modèle à celles et ceux qui aspirent demain à exercer des responsabilités. »



Assistant familial : un pilier fragilisé de la protection de l'enfance

Dans un contexte de tensions budgétaires croissantes au sein des départements, une réalité s'impose avec inquiétude

Les politiques envisagées touchent désormais de plein fouet le cœur même de la protection de l'enfance. Et la première victime de ces orientations : le placement familial.

Pourtant, chacun s'accorde à le reconnaître, le métier d'assistant familial constitue aujourd'hui la solution la plus adaptée pour accompagner les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Offrir un cadre familial, stable et sécurisant, reste essentiel pour les enfants marqués par des parcours de vie souvent lourds et complexe.

Un métier essentiel.....mais insuffisamment reconnu.

- Les assistants familiaux font face, au quotidien, à des responsabilités humaines, éducatives et affectives considérables.
- Ils accueillent chez eux des enfants souvent en grande souffrance, nécessitant une attention constante, une disponibilité totale et des compétences multiples.

Et pourtant, leur rôle reste encore trop souvent minimisé dans les décisions concernant les enfants qu'ils accueillent ;

- Leur intégration au sein des équipes pluridisciplinaires demeure insuffisante ;
- Leur expertise de terrain est encore peu entendue.
- Cette absence de reconnaissance réelle fragilise non seulement les professionnels, mais aussi la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants.

Un statut toujours précaire, malgré les évolutions législatives. Le statut des assistants familiaux demeure fragile :

- Rémunération peu lisible et inégalitaire selon

les départements ;

- Droits encore insuffisamment garantis ;
- Manque de sécurisation du parcours professionnel.

Les assistants familiaux ne demandent pas de privilèges. Ils demandent simplement de ne pas subir de nouvelles dégradations de leurs conditions de travail, déjà mises à rude épreuve.

Des inégalités territoriales inacceptables selon le département dans lequel un enfant est placé. Les pratiques, les moyens et les accompagnements varient fortement :

- Prise en charge de la santé, de la scolarité, des transports ou de la vêtue inégale ;
- Fonctionnement disparate des services et des équipes ;
- Multiplicité des pratiques qui nuit à la cohérence nationale.

Cette hétérogénéité est source d'incompréhension, d'injustice et de dysfonctionnements.

Protéger les enfants, c'est aussi protéger ceux qui les accueillent.

Dégrader les conditions d'exercice des assistants familiaux, c'est fragiliser l'ensemble du dispositif de la protection de l'enfance. C'est prendre le risque de voir disparaître des vocations, d'épuiser les professionnels, et, in fine, de pénaliser les enfants.

A l'heure où les besoins augmentent, où les situations se complexifient, il est urgent de faire un choix politique clair : investir dans le placement familial, reconnaître ses acteurs, et garantir un accompagnement de qualité pour chaque enfant.



Une histoire de vie

J'ai suivi un parcours en lycée pro au cours duquel j'ai préparé un CAP mécanicien automobile.

Avant d'intégrer le Département, j'ai effectué une carrière militaire de 1975 à 2004. J'ai terminé ma carrière au sein de la gendarmerie à l'école de gendarmerie de Libourne.

Je suis au Département de la Gironde depuis 2004 pour poursuivre une nouvelle carrière.

C'est ainsi que j'ai été agréé en 2004 en qualité d'Assistant familial et en 2007 d'Assistant Familial Ressource.

ASSFAM un métier enrichissant, tant sur le plan humain que professionnel. C'est une profession exigeante, mais profondément porteuse de sens. Il



Pascal MOUCHET

permet de contribuer concrètement à la protection de l'enfance en offrant un cadre sécurisant et structurant aux enfants accueillis. Mon engagement s'est concrétisé par la médaille de l'enfance et de la famille en 2025.

Depuis 2025, je suis syndiqué à la FSU.

Cet engagement m'apporte un cadre structuré et organisé, avec une réelle capacité d'écoute et de réactivité face aux difficultés rencontrées par les collègues. L'animation du collectif des ASSFAM de la FSU est riche de nouvelles rencontres et adhésions.

Mes centres d'intérêts sont notamment le parachutisme, la randonnée et bien sûr, l'accueil familial, qui occupe une place centrale dans mon quotidien.

La DGAS en devenir : une dégradation préoccupante des services publics départementaux

La fermeture du Point Rencontre, de la CAPED, la fragilisation des partenaires du Conseil départemental, ainsi que les évolutions en cours concernant le secrétariat médico-social, le travail social, les assistants familiaux, la MDPH et les référents ASE, traduisent une perte progressive de sens et de moyens dans l'action sociale.

Les alertes remontant des territoires et des services, que nous relayons régulièrement auprès de l'employeur, se multiplient. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter face à ces difficultés.

Si la FSU Territoriale continuera à porter et relayer vos différentes sollicitations, il ne faut pas perdre de vue la nécessité d'une action plus globale.

Celle-ci doit viser à réaffirmer des choix budgétaires en adéquation avec les compétences obligatoires du Département : routes départementales, environnement, culture, jeunesse, social, médico-social, sport et vie associative, collègues...



Comité des Œuvres Sociales

Nous venons d'apprendre que **la demande de remplacement du poste vacant au COS a été arbitrée défavorablement**, dans le cadre du plan de retour à l'équilibre.

Aussi le COS n'ouvrant pas que 3 jours par semaine, il y a embouteillage à la billetterie.

De plus, il semblerait qu'il ne soit plus possible d'ouvrir le mercredi, seul jour de la semaine où

nos collègues des collèges pouvaient se déplacer.

Nous devons débattre lors du prochain Conseil d'Administration de cette difficulté.

Nous avons demandé par courrier une avance nous permettant de faire fonctionner le COS. 350 00 € nous ont été versés.



Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsuterritoriale33@girond.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

DirectionService.....

Adresse Mail.....

Téléphone